

Arsenal et Pyrotechnie, Brest 1951 Grève victorieuse pour les salaires



Mars 1951. La France est toujours en phase de reconstruction. Brest n'est pas encore complètement relevée de ses ruines. Les salaires sont bas, les conditions de travail déplorables. L'action revendicative est intense. Pendant 30 jours, à compter du 23 mars, les salariés de l'Arsenal et de la Pyrotechnie mèneront sans faiblir une grève victorieuse. Le fruit de cette lutte sera l'obtention d'un précieux décret créant une base unique et nationale de calcul des salaires pour les travailleurs de l'Etat.

Avec la CGT, et dans l'unité syndicale, l'action sera largement soutenue par la population qui multipliera les comités de soutien et manifesterà en masse. (Ci-dessus, 3 500 personnes défilent dans la rue Jean-Jaurès le 4 avril 1951 – photo Archives départementales du Finistère).

Lire pages 3, 4 et 5

Sommaire

Biographie :
Ernest Miry
secrétaire de l'UD
(1944-1949)

Page 2

Quimper :
la colère
des Pichou Pri



Pages 6 et 7

A Brest,
un rond-point
Ambroise-Croizat



Page 8

Biographie. Des années 20 aux années 30 *la CGT divisée et réunifiée*

En 1914, au début de la Première Guerre mondiale, malgré le pacifisme traditionnel de la CGT, sa direction appelle à «l'union sacrée», regroupement des Français de toutes tendances, faisant passer au second plan la lutte pour les revendications. Une minorité, de plus en plus importante, s'oppose à cette ligne. Après la guerre, en septembre 1921, à l'ouverture du Comité Confédéral National de la CGT, 12 Fédérations sur 27 et 44 UD sur 80 sont dans ce cas.

Les dirigeants majoritaires sont décidés à se débarrasser de la minorité. Le CCN du 19 septembre 1921 recommande implicitement l'exclusion des minoritaires, tenants de la «lutte des classes».

Dans les mois qui suivent l'œuvre de scission

s'opère selon une double tactique : dans les Fédérations et Unions Départementales où la direction est restée aux mains des majoritaires, on exclut massivement les opposants (30.000 d'un coup dans la FD des cheminots). Dans les Fédérations et Unions Départementales où l'opposition a conquis la majorité, les partisans de la ligne confédérale «réformiste» créent une nouvelle FD ou UD.

Les minoritaires exclus n'ont d'autre possibilité que de se regrouper : ils créent la CGTU (unitaire). La réunification se fera en 1936 face, entre autres, au danger du fascisme. La CGT connaîtra une nouvelle scission en 1939 jusqu'aux «accords du Perreux» au sein de la Résistance en 1943.

Dans le Finistère, en 1921, l'Union Départementale est dirigée par les tenants de la ligne

confédérale, la Bourse du travail de Brest et le syndicat de l'arsenal par les partisans de la lutte qui perdront rapidement la majorité dans l'établissement. En septembre 1921, lors d'un congrès extraordinaire de l'UD, les congressistes, par 28 voix sur 36 refusent l'exclusion des unitaires qui deviennent, de fait, majoritaires. Le 20 janvier 1922, à Morlaix, les minoritaires créent une nouvelle UD.

La réunification des deux Unions départementales, précédant celle des confédérations, se fera en décembre 1935.

C'est dans ce contexte qu'ont milité Charles Berthelot, CGT et Ernest Miry, CGTU. «Mémoire Vivante» présente dans ce numéro la biographie d'Ernest Miry ; celle de Charles Berthelot sera traitée dans le prochain, début avril 2014.

Ernest Miry, secrétaire général de l'UD CGT de 1944 à 1949

Né à Guilers en 1908, Ernest Miry adhère à la CGTU à son arrivée à l'arsenal en 1931. L'année suivante il en devient secrétaire adjoint. Elu secrétaire en 1934 il fait plusieurs propositions d'unité, toutes rejetées par les confédérés.

Pendant les luttes sanglantes de 1935 (deux morts victimes des gendarmes pendant des manifestations) il se montre très actif. Cet engagement lui permet de peser sur la réunification des deux organisations. La même année, en décembre, au congrès de la réunification des UD à Morlaix, il devient membre du bureau puis secrétaire adjoint.

Egalement secrétaire adjoint du syndicat réunifié de l'arsenal, il en est, de fait, le dirigeant, Berthelot, secrétaire en titre, étant accaparé par ses responsabilités à l'UD.

En 1938, Miry s'oppose aux partisans des accords de Munich. Après la grève de novembre 38, il est muté disciplinaire à Toulon. La pression des luttes transformera la sanction en mutation à Lorient.

Responsable d'un groupe de résistance communiste pendant la guerre, il est arrêté en octobre 1941 et détenu à Châteaubriant puis dans différentes prisons. Il s'évade en 1944 et reprend une importante responsabilité dans la résistance. Il participe, en tant que FTP à la libération de Rospenden. Il assume dans le

même temps la fonction de délégué régional de la CGT clandestine.

À l'origine de la reconstitution de l'UD, il en devient de 1944 à 1949 le secrétaire général. De 1945 à 1947 il est adjoint au maire de Brest.

Brillant orateur, craint des patrons, Ernest Miry est décédé à Brest en 1970.

Sources :

- «1270 militants du Finistère (1918-1945)» ; Eugène Kerbaul (édité par l'auteur – 1985) ;
- Archives départementales du Finistère : 31W348 ;
- Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français («Le Maitron») maitron-en-ligne.univ-paris.fr
- «Esquisse d'une histoire de la CGT (1895-1965)», de Jean Brubat et Marc Piolot, édition Confédération Générale du Travail 1967 ;
- «Histoire de la Fédération CGT des PTT des origines à 1945», par Georges Frischmann, édition Fédération CGT des PTT ;
- «Une scission inéluctable», de Pierre Vincent, cahiers de l'IHS-CGT N° 79, septembre 2001.



Ernest Miry, faisait partie de la délégation bretonne au 26e congrès confédéral de la CGT, du 8 au 12 avril 1946. Ci-dessus, à gauche, aux côtés de Eugène Hénaff, secrétaire général des syndicats de la Seine (Eugène Hénaff, né à Spézet en 1904, décédé à Paris en 1966).

30 jours de grève pour un salaire national

Mars 1951. Cela fait plus de six ans que Brest a été libérée de l'Occupation allemande, le 1er septembre 1944, et près de six ans que la Seconde Guerre Mondiale a pris fin, le 8 mai 1945, par la capitulation de l'Allemagne.

Mais Brest porte encore les stigmates des bombardements qui l'ont détruite à 80 % et ne s'est pas encore relevée de ses ruines, en dépit des efforts déployés par la population pour travailler à sa reconstruction. Le mérite est d'autant plus grand que les conditions de vie y sont

Dans ce contexte de luttes, de nombreux arrêts de travail ont lieu, dès le mois de janvier, à l'Arsenal de Brest, à la Pyrotechnie de Saint-Nicolas, réclamant notamment une revalorisation substantielle des salaires.

Ce sont les prémices de la grande grève de l'Arsenal et de la Pyrotechnie qui a été décisive pour l'obtention du décret du 22 mai 1951, créant un salaire national pour les ouvriers de la Défense Nationale. Cette grève, qui durera trente jours consécutifs à Brest, a été décrite par Fañch Tanguy⁽¹⁾ dans son ouvrage *La CGT dans le Finistère*. Nous reproduisons ci-après l'essentiel de son propos.

Depuis leur dernier congrès fédéral, les syndicats CGT des Travailleurs de l'Etat menaient l'action pour l'obtention d'un nouveau bordereau⁽²⁾ de salaire établi sur la base de 100 F de l'heure pour la première catégorie.

L'action est engagée sur cette base.

Au mois de février, un premier succès est obtenu avec une augmentation de 6 %. Mais c'est insuffisant.

Toutefois, cette première victoire donne confiance et donne aussi naissance à une action plus soutenue, plus puissante dans les arsenaux de la Marine.

C'est dans ce contexte que, le 22 mars 1951 en soirée, les travailleurs de différents ateliers de l'arsenal cessent le travail avant la débauchée du soir.

Le 23 mars, à l'appel commun de leurs syndicats (CGT - CFTC - FO - CNT⁽³⁾) les travailleurs de l'arsenal et de la pyro décident, par un vote⁽⁴⁾, une grève illimitée pour l'obtention d'un nouveau bordereau de salaire.

Suite pages 4 et 5

⁽¹⁾ Secrétaire générale de l'UD CGT du Finistère de 1956 à 1978.

⁽²⁾ Texte officiel fixant à chaque augmentation la nouvelle grille de salaire.

⁽³⁾ Confédération Nationale du Travail (organisation anarchiste peu implantée).

⁽⁴⁾ Vote à main levée.

plus que difficiles. On compte encore 4.000 logements en baraque qui abritent plus de 16.000 habitants. Les denrées alimentaires restent chères et rares, notamment pour celles de base : le pain, le lait, la viande.

Les salaires sont bas, les conditions de travail sont déplorables. Pendant ce temps, sans vergogne, le patronat s'en met plein les poches. Les travailleurs ne sont pas dupes et ne manquent pas de le faire savoir. En ce début d'année 1951, l'action revendicative se développe, les luttes se

multiplient, chez les dockers, dans les conserveries, chez les cheminots, les gaziers et les électriciens, chez les marins ; avec presque toujours sur les banderoles le mot d'ordre : «Paix, Pain, Liberté». Ce mot d'ordre est particulièrement celui des gars du bâtiment qui ont toujours en mémoire l'assassinat de leur camarade Edouard Mazé, le 17 avril de l'année précédente, par les forces de répression ; un souvenir qui décuple leurs forces pour faire valoir leurs revendications.

René et Marc, grévistes en 1951

René Mons, 86 ans, est syndiqué à la CGT depuis 1945 ; Marc Botros, 94 ans, a pris sa première carte syndicale à la CGT en 1937 (à l'époque à la fédération des Ports et Docks).

Ces deux camarades sont toujours syndiqués à la section des retraités de l'Arsenal de Brest.

Ils ont participé aux grèves de 1951 et à

toutes celles qui ont suivi, pendant le temps de leur vie professionnelle.

En compagnie de Michel Coz (ancien secrétaire du syndicat de l'Arsenal, ancien secrétaire général de l'UD CGT) et de Louis Debarnot (ancien membre du secrétariat de la CGT de l'Arsenal) ils ont contribué à la réalisation de ce texte sur le long conflit de 1951. Nous les en remercions.



Marc Botros (à gauche) et René Mons, vétérans de la CGT, ont participé aux grèves de 1951.

30 jours de grève pour un salaire national



Tout de suite, l'UD CGT a remarqué la grande détermination et l'unité profonde qui marquent la lutte et elle prend contact avec les UD CFTC et FO.

C'est ensemble que les trois unions départementales de la Finistère lancent un appel à tous les travailleurs du département pour une prise en compte de cette action, pour l'organisation du soutien moral et matériel.

Une semaine après cette décision, la grève est suivie à 80 % et continue de se fortifier.

Un large comité de soutien

Comme pour la grève du Bâtiment de mars-avril 1950, un large comité central de soutien est mis en place ; il est irrigué par de multiples comités qui se créent dans les quartiers et dans les localités où résident les grévistes...

Les dévouements, la multiplicité des initiatives étaient à la mesure de la compréhension de ce mouvement, soutenu par la population brestoïse et envirognante.

Le 5 avril on est au 14^e jour de grève. Pour marquer leur solidarité avec les grévistes, les commerçants baissent les rideaux de leur magasin.

Ce même jour, Gabriel Paul⁽⁵⁾, député, ouvrier aux écritures à l'Arsenal de Brest, demande au gouvernement de mettre en discussion, à l'Assemblée nationale, la proposition qu'avec Bartolini, député du Var, et son groupe, ils ont déposée sur le bureau de l'Assemblée nationale, le 21 mars précédent.

Cette proposition dit : «...Les salaires des ouvriers, techniciens, auxiliaires, journaliers des établissements militaires, Air, Guerre, Marine et assimilés, sont déterminés par une commission paritaire, par comparaison avec ceux pratiqués pour les industries similaires de la région parisienne. Pour les industries similaires, il faut comprendre les industries du secteur privé, du secteur nationalisé et de l'administration de l'Etat (monnaies et médailles, tabacs et allumettes, SNCF, etc.). De ce fait, le salaire des ouvriers des établissements militaires (Air, Guerre, Marine, assimilés) deviendra un salaire national, étant entendu que les abattements de zones sont supprimés... »

A la troisième semaine, le gouvernement pense qu'il convient de mettre un terme à la grève qui a pris une dimension nationale et risque de faire tâche d'huile⁽⁶⁾. Il fait alors intervenir les forces policières, des CRS et gendarmes mobiles, qui multiplient les provocations. Mais les travailleurs brestoïses ont tiré des enseignements du 17 avril 1950 et rendent les provocations inopérantes.

Au 12 avril, la grève est toujours très solide à Brest : 6.500 travailleurs sont en lutte et l'unité tient bon.

La solidarité financière est effective chez les travailleurs de l'Etat et Lorient vient en tête avec près de 4 millions collectés dans l'arsenal ; la poudrerie de Pont-de-Buis fournit également un important effort.

Les commerçants, les paysans, les fonctionnaires, l'Eglise et diverses autres organisations apportent leur appui aux grévistes.

Le 19 avril, les grévistes, réunis en assemblée générale, entendent leurs représentants syndicaux faire part des propositions gouvernementales d'augmentation de 15 % des salaires à compter du 16 mars 1951.

⁽⁵⁾ Député communiste.

⁽⁶⁾ De fait, l'Arsenal de Cherbourg observe tous les jours un arrêt de travail. De nombreux arrêts de travail ont également lieu à Indret, Lorient, Ruelle, Toulon, Saint-Tropez, Guérigny, Rochefort, Marine-Paris ; mais aussi à Brétigny, Bordeaux-Mérignac, Châtellerault, Rennes, Sorgues, Pont-de Buis, Bergerac, Belfort... (extraits : C.E. Fédérale du 8/9/1951).

La reprise : 2.425 pour, 2.370 contre...

Après discussion, une consultation à bulletin secret, pour ou contre la reprise, est décidée.

Le vote pour la reprise est acquis de justesse par les grévistes présents à l'assemblée générale : 2.425 pour ; 2.370 contre.

Ainsi, après plus de quatre semaines de grève, le vote démontrait la grande combativité des travailleurs de l'Etat, avec laquelle le gouvernement devra compter, puisqu'il s'est engagé à discuter, le 26 avril à l'Assemblée nationale, du problème général des travailleurs de l'Etat.

La reprise s'est effectuée dans l'unité et dans la bonne humeur à partir de cortèges, précédés par des membres du comité de grève, en direction des portes principales d'accès à l'Arsenal et à la Pyrotechnie.

A midi, dans les restaurants de l'union coopérative de l'arsenal, des tables avaient été réservées pour les «jaunes», fleuries à la couleur adéquate, où ils auraient pu se retrouver «en famille». Mais, n'ayant pas la conscience très tranquille, ils avaient jugé plus prudent d'aller manger en ville.

Les travailleurs de l'Etat, dont les fédérations ont tenu, le 31 mars 1951, une conférence interfédérale, demeureront actifs afin que le gouvernement traduise ses promesses en actes.

Le gouvernement (lire encadré) et son ministre de la Défense, Jules Moch, ne parlaient plus d'un texte législatif fixant le principe de la parité des salaires. Ils s'en tenaient à un texte réglementaire, par décret.

En dépit des efforts du groupe communiste et de quelques parlementaires de la Majorité, dont le SFIO Schmidt, de Cherbourg, la proposition de loi fut abandonnée pour faire place à un décret.

C'est le décret du 22 mai 1951 qui, pour la première fois, crée une base unique de calcul des salaires des 98 000 ouvriers de l'Etat.

Ce décret, auquel les travailleurs de l'Etat tiennent comme à la prunelle de leurs yeux, a fait depuis 1951 l'objet de nombreuses remises en cause qui ont toujours échoué face aux mobilisations qu'elles ont provoquées.

Nous ne pouvons ici les énumérer toutes, tant elles furent nombreuses.

A l'occasion, nous poursuivrons dans les colonnes de Mémoire Vivante l'histoire de ces luttes persévérantes pour la défense acharnée de ce décret, de 1951 à nos jours.

DECRET N° 51-582 relatif à la détermination du taux des salaires des ouvriers de la défense nationale.

Du 22 mai 1951 (A).

LE PRESIDENT DU CONSEIL DES MINISTRES,

DECRETE :

Art. 1er. Les taux des salaires des ouvriers de la défense nationale en service en métropole sont déterminés d'après les salaires pratiqués dans l'industrie métallurgique privée et nationalisée de la région parisienne, à égalité pour les ouvriers en service dans cette région et par référence à ces salaires, pour les ouvriers en service en province.

Les abattements subis en province sont ceux fixés par les textes réglementaires applicables aux salariés du commerce et de l'industrie.

Art. 2. Sont abrogées toutes dispositions antérieures contraires à celles du présent décret qui prend effet à compter du 1er mai 1951.

Art. 3. Le ministre de la défense nationale, les secrétaires d'Etat aux forces armées, le ministre des finances et des affaires économiques et le ministre du budget sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'application du présent décret qui sera publié au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 22 mai 1951.

Le gouvernement Henri Queuille (mars-juillet 1951)

En mars 1951, le Président du Conseil (chef du gouvernement) est le radical-socialiste Henri Queuille (21 fois ministre et trois fois président du Conseil sous la III^e République et la IV^e République). Il succède à René Pléven (MRP). Le gouvernement Queuille (10 mars 1951-10 juillet 1951) laissera la place à un nouveau gouvernement Pléven. L'instabilité gouvernementale chronique est la marque du pouvoir de l'époque dominé par les combi-

naisons parlementaires dites de « troisième force » (Parti radical, SFIO, MRP, UDSR, modérés) écartant des responsabilités communistes et gaullistes.

Dans ce gouvernement Queuille, Jules Moch est ministre de la Défense nationale. On note au ministère de la France d'Outre Mer la présence de François Mitterrand. Vincent Auriol est Président de la République (1947-1954).

Quimper, 1979-1983

Sur la blanche faïence la colère des Pichou Pri

«Salut la terre, salut le coulage, salut le calibrage, l'émaillage, la peinture, l'emballage, salut toute l'usine !»

C'est par ces mots que le syndicat CGT HB Henriot de Quimper ouvrait le premier numéro d'un nouveau bulletin syndical intitulé «L'écho des Pichou Pri»⁽¹⁾, publié en janvier 1979.

Depuis qu'elles ont fusionné, en 1969, les sociétés HB et Henriot concentrent la plus large part des salarié(e)s de la faïence de Quimper. Une activité mi-artisanale, mi-industrielle, porteuse d'une brillante créativité illustrée par des artistes talentueux, tels Mathurin Méheut, Jim Sévellec ou Jeanne Malivel, qui avec tant d'autres ont fait la renommée internationale de la production cornouaillaise.

Mais pour passer de l'ébauche à la fabrication de série il faut l'intervention d'une main d'œuvre nombreuse, modeste et anonyme, qualifiée et compétente, aux salaires et conditions de travail n'ayant que peu de rapport avec la valeur et l'image des objets qu'elle façonne. Cette situation a conduit très tôt ces salariés (des femmes, à 80 %) à se syndiquer, particulièrement à la CGT.

En cette fin des années 70, au travers de ce bulletin syndical rédigé et confectionné avec soin, les délégués CGT de HB Henriot jettent une lumière crue sur la vie quotidienne des

ouvrières et ouvriers de ce que l'on appelle la céramique d'art. Ils déplorent l'absence de négociation sérieuse au niveau de l'entreprise ou de la branche et, surtout, ils dénoncent des conditions d'hygiène et de sécurité d'un autre âge : certains secteurs de l'usine sans chauffage, canalisations d'eaux usées parfois à l'air libre, lieux d'aisance et vestiaires mal entretenus, local inadapté à la prise des repas.

Derrière la belle vitrine d'une production prestigieuse, l'outil de travail est pour le moins vieillissant, sinon vétuste. Ce déficit d'investissement et de modernisation deviendra critique au cours des années suivantes et les emplois salariés en feront les frais, malgré une activité syndicale dynamique et imaginative conduite par une équipe de jeunes délégué(e)s.

1982 : bataille pour les 39 heures sans perte de salaire

Début 1982, l'application des 39 heures, décidée par le gouvernement Mauroy issu de la victoire de la gauche aux élections de 1981, provoque de nombreux conflits. Le patronat s'ingénie, par toutes sortes de manœuvres, à remettre en cause la réduction du temps de travail sans perte de salaire, notamment en



Février 1982 : dans les mains d'une salariée, l'assiette «revendicative» offerte à Pierre Mauroy, Premier ministre. (Photo DR).

rognant les avantages acquis. Le renvoi de la compensation salariale au niveau de la négociation de branche fragilise les salariés les plus défavorisés.

⁽¹⁾ De pri, argile en breton. Pichou pri désigne l'anse d'un pichet et, par glissement de sens, les ouvrières et ouvriers des faïenceries de Quimper.



1982 : des membres du personnel, regroupés devant l'entreprise, au cours d'une action pour les 39 heures sans perte de salaire. (Photo DR).



Février 1982, des syndiqués CGT de HB Henriot devant la fresque peinte sur le mur de la faïencerie : « Les prix flambent, pas notre pouvoir d'achat ». (photo DR).

Le syndicat CGT HB Henriot et le personnel multiplient les trouvailles revendicatives. Les premiers jours de février, ils adressent un courrier au Premier ministre, faisant part de «leur profond mécontentement devant la perte de salaire de près de 3 % entraînée par la réduction à 39 heures de l'horaire de travail sans aucune compensation salariale et devant la volonté de saboter la cinquième semaine de congés payés... Les ordonnances gouvernementales ont laissé les mains libres aux employeurs ... Les travailleurs attendent que le gouvernement contraigne les patrons récalcitrants à garantir le maintien du pouvoir d'achat des bas salaires».

Pour mieux faire comprendre leur message, les salariés ont joint à leur lettre une assiette en faïence, exemple de leur savoir-faire professionnel, cuite au four et entièrement décorée à la main : «Les 39 h sans perte de salaire» ; «Un salaire, pas l'aumône». Dans les ateliers ouvrières et ouvriers manifestent à leur poste en arborant sur leur vêtement de travail des autocollants fluorescents rappelant leur revendication. Un soir, le bureau directeur est envahi et un vase maison, portant le même slogan que l'assiette, y est déposé.

Le 19 février, à la pause de midi, c'est sur le mur extérieur de la faïencerie que les syndiqués expriment leur détermination : une fresque colorée, bien visible, illustre les prix qui flambent et le pouvoir d'achat qui baisse. Deux fois par jour des slogans rythment le temps de travail. Parfois à l'adresse des visiteurs : «Visitez, visitez le musée des bas salaires». Un après-midi, les vitres du musée et des locaux administratifs sont peints (peinture à l'eau, effaçable...) de slogans revendicatifs (tracés à l'envers, pour être lus de l'intérieur...).

1983 : cessation d'activité, licenciements

L'implication du personnel, l'énergie déployée par le syndicat CGT ne suffiront pas à enrayer le déclin de la faïencerie. L'absence d'investissements, le moindre goût du public pour les céramiques décoratives, la concurrence asiatique à prix cassés, conduisent au déclin et au dépôt de bilan le 8 avril 1983. 176 emplois sont directement menacés.

Le 9 avril, sous le contrôle du personnel, une première journée porte ouverte (3.000 visiteurs) révèle le soutien populaire aux salariés et à une activité économique emblématique. Rapidement le personnel reprend la production, sous son contrôle, dans le but de rechercher une direction compétente avec l'aide des pouvoirs publics. Le 17 avril, au cours d'un nouveau dimanche porte ouverte où il a fallu limiter les entrées (15.000 visiteurs !), le succès des ventes de solidarité encourage le syndicat à poursuivre l'occupation. Le but est de limiter le nombre de licenciements et d'obtenir des reclassements sûrs pour les licenciés.

La solidarité de la population, l'engagement du syndicat, n'empêcheront pas la fermeture momentanée de l'usine de Locmaria.

1984 verra une reprise de l'activité par un distributeur américain puis, au fil des années, par un industriel breton. En 2011, HB Henriot fera l'objet d'une nouvelle liquidation judiciaire avant l'intervention d'un pôle d'actionnaires intéressés par la relance d'une production artistique, avec un effectif limité.

Quel que soit l'avenir de la célébrisime faïence de Quimper, son histoire reste et restera étroitement liée à tous ceux, artistes,

ouvrières, ouvriers, hommes et femmes, qui dans la terre argileuse («pri») ont imaginé, conçu, modelé, cuit et peint, les objets usuels et les œuvres d'art qui ont fait son renom.

Sources :

- *Bulletin du syndicat CGT HB Henriot – Janvier 1979 – archive privée.*
- *Archives départementales du Finistère – grève des peintres sur faïence à Quimper – 10 M 29.*
- *Ouest-France – édition de Quimper – février 1982.*
- *Le Peuple Breton – mensuel – mai 1983.*



Affiche sérigraphiée «Kemper sur chômage, tes emplois se font la malle». 1983. (signée C. Kergourlay – collection particulière).

Un rond-point Ambroise-Croizat à Brest

Ambroise Croizat, secrétaire général de la Fédération CGT de la métallurgie avant la guerre, fut ministre du Travail à la Libération. Sans attendre, il engagea le chantier de la Sécurité Sociale, inscrite dans le programme du Conseil National de la Résistance.

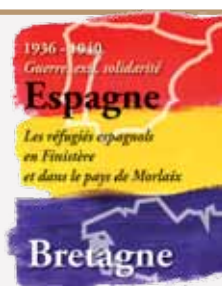
Le rond-point de l'Hôpital de la Cavale Blanche, à Brest, porte désormais son nom. Le matin du 13 juin, le maire et les anciens combattants ont dévoilé la plaque « Ambroise Croizat, ministre fondateur de la Sécurité Sociale, 1901-1951 ». L'après-midi, à l'initiative du collectif 29 de l'IHS Bretagne et de l'Union locale de Brest, s'est tenue une conférence de Michel Etievent, écrivain, suivi d'un débat sur les enjeux de la protection sociale aujourd'hui.



Exposition : les réfugiés espagnols en Finistère et dans le pays de Morlaix

Lors des Journées du Patrimoine 2013, la Maison du Peuple de Morlaix, en coopération avec l'IHS et l'Union locale CGT, a présenté une exposition ayant pour thème Les réfugiés espagnols en Finistère et dans le pays de Morlaix, rappelant que la Bretagne et surtout le Finistère ont accueilli des milliers de réfugiés fuyant guerre civile et franquisme, entre l'été 1936 et le début 1940. Morlaix a participé activement à cette solidarité et le rôle de la Maison du Peuple, siège de l'Union Locale CGT, a été très important : création du comité d'accueil des réfugiés, collectes de dons, en ville, à la campagne, lors des réunions ; centralisation et distribution des secours en espèces et en nature, information du public, mais aussi hébergement de dizaines de réfugiés durant plusieurs mois dans ses vastes locaux.

L'exposition rappelle les principaux événements de cette période en Espagne, en France, le contexte européen et décrit la solidarité internationale avec les républicains, le rôle de la CGT, l'arrivée, l'accueil et la vie des réfugiés dans le Finistère et le pays de Morlaix. Elle relate aussi des anecdotes intervenues dans les ports bigoudens et à Brest. Les photos et documents présentés sont issus des collections publiques (archives et journaux) ou privées (CGT et familles). Appréciée du public, cette exposition a été honorée de la visite du couturier Paco Rabanne. Visible sur rendez-vous, elle peut être prêtée aux syndicats, collèges et lycées. (12 panneaux PVC, 80 x 120 cm, conteneur pour le transport. Contact : ihscgt29@orange.fr ou maisondupopple-morlaix@orange.fr)



Librairie IHS Coiffes militantes



L'Institut CGT d'Histoire sociale de Bretagne réédite cet ouvrage publié pour la première fois en 1995 et introuvable de puis plusieurs années. Il a conservé toute sa valeur historique. Il montre l'engagement des femmes bretonnes dans les luttes du vingtième siècle à travers de multiples grèves et conflits et leur implication, de longue date, dans la vie syndicale, notamment au sein de la CGT

75 pages, 180 photos et illustrations. 10 €.

Bulletin d'adhésion et bordereau de commande

Adhésion individuelle 2014 à l'institut CGT d'histoire sociale de Bretagne

Cotisation annuelle : 35 €. Cotisation de soutien : 60 € ou plus

Nom, prénom

Adresse

Coiffes militantes : 10 €

Nom, prénom

Adresse

Bulletin d'adhésion et bordereau de commande à adresser à IHS CGT 29, Maison du Peuple, 2, place Édouard-Mazé, 29200 BREST. Paiement par chèque à l'ordre de IHS CGT Bretagne.